



DOSSIER DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au mercredi 9 décembre à 00h01

“Un climat d'inégalités”

Un rapport inédit sur les impacts inégaux du dérèglement climatique en France



5 ans après la signature de l'Accord de Paris par la France, les actions ambitieuses en matière climatiques se font toujours attendre et l'accélération du changement climatique pèse de manière inégale sur la population française. Notre Affaire à Tous publie un rapport pour mettre en lumière les conséquences désastreuses de ce retard.

Contact presse

- Cécilia Rinaudo, Coordinatrice Générale : 06 86 41 71 81
- Clothilde Baudouin, Responsable du projet Inégalités Climatiques : 06 09 73 39 39



SOMMAIRE

1/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE sous embargo	P2
2/ INVITATION AU WEBINAIRE DE PRÉSENTATION	P4
3/ DÉFINITION DES INÉGALITÉS CLIMATIQUES	P5
4/ LES ENSEIGNEMENTS CLÉS DU RAPPORT	P7
1/ Les populations les plus vulnérables au dérèglement climatique	7
2/ De fortes inégalités territoriales	9
3/ Les répercussions sociales du changement climatique	14
4/ Les secteurs économiques particulièrement menacés par le dérèglement climatique	19
5/ NOS PROPOSITIONS	P22
6/ CHIFFRES CLÉS	P23



Sous embargo jusqu'au mercredi 9 décembre 2020 à 00h01

1/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE

“Un climat d’inégalités” : un rapport inédit sur les impacts inégaux du dérèglement climatique en France

Le mercredi 9 décembre 2020 l'association Notre Affaire à Tous publie son rapport *Un climat d'inégalités*. Celui-ci met en lumière un phénomène encore trop peu documenté : les inégalités climatiques sur le territoire français. Ce rapport de 140 pages part d'un constat simple : 5 ans après la signature de l'Accord de Paris par la France, les actions ambitieuses en matière climatique se font toujours attendre et l'accélération du changement climatique pèse de manière inégale sur la population française. Le rapport publié par l'association met en lumière les conséquences désastreuses de ce retard.

Il y a 5 ans, l'Accord de Paris introduisait pour la première fois le terme de justice climatique dans un traité international. La justice climatique se distingue des approches purement physiques et environnementales des changements climatiques en privilégiant une approche en termes de justice et d'équité face au dérèglement climatique. Aujourd'hui sur le territoire français, la justice climatique est encore loin d'être accessible et les inégalités se creusent. Le rapport “Un climat d'inégalités” les documente, les analyse et présente des pistes de travail qui devraient être au cœur de la politique climatique.

Le changement climatique se nourrit des inégalités et les renforce

Si le dérèglement climatique nous menace tou·te·s, il existe des différences d'impacts. Certaines populations et certains territoires sont plus exposés et plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques. Ces inégalités climatiques peuvent être territoriales : les territoires montagneux, les littoraux, les territoires d'Outre-mer sont ainsi plus vulnérables. D'autres inégalités climatiques sont le résultat de structures sociales inégalitaires : inégalités socio-économiques, rapports de domination hommes/femmes, discriminations raciales etc. Par ailleurs, les conditions socio-économiques déterminent également la capacité des populations et des territoires à s'adapter aux changements climatiques. Les impacts différenciés du dérèglement climatique créent ainsi des inégalités climatiques qui viennent renforcer des inégalités sociales déjà existantes.

Les citoyen·ne·s français·e·s, déjà fortement exposé·e·s aux risques climatiques

Alors que le phénomène est connu au niveau mondial¹, en France, les inégalités climatiques sont méconnues et peu documentées. Pourtant celles-ci se creusent. De 1999 à 2018, la France a été le 15ème pays le plus à risque face au dérèglement climatique à l'échelle mondiale² et le premier à l'échelle européenne. Six Français·e·s sur dix sont déjà concerné·e·s par les risques climatiques³. Il existe une triple peine. Alors que les plus pauvres ont une plus

¹ Oxfam, Stockholm Environment Institute, *The Carbon Inequality Era, An assessment of the global distribution of consumption emissions among individuals from 1990 to 2015 and beyond*, septembre 2020

² David Eckstein, Vera Künzel, Laura Schäfer, Maik Wings, *Global Climate Risk Index 2020, Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018*, Germanwatch, Décembre 2020

³ Commissariat général au développement durable, [“Risques climatiques : 6 Français sur 10 sont déjà concernés”](#), Data Lab Essentiel, Service des données et des études statistiques, janvier 2020



faible empreinte carbone, ils souffrent plus des conséquences : plus exposés aux risques climatiques, ils ont également moins de moyens pour y faire face et sont disproportionnellement impactés par la fiscalité environnementale⁴.

Pour Clothilde Baudouin, responsable du projet “Inégalités climatiques” à Notre Affaire à Tous : *“Cinq ans après l’Accord de Paris, deux ans après le lancement de l’Affaire du Siècle et de la mobilisation des gilets jaunes, les citoyen-ne-s payent le prix de l’inaction climatique et les inégalités se creusent. Aujourd’hui, notre combat va au-delà des tribunaux. Ce que nous portons, c’est la justice environnementale et sociale. Si on agit, c’est pour rendre justice aux plus précaires, pour que personne ne soit laissé de côté. Après ces années critiques de défaillances climatiques, la réalité des inégalités climatiques et l’impératif de justice sociale doivent guider l’élaboration de politiques publiques pour permettre à toutes et tous de vivre dans une société de justice”.*

Douze citoyen-ne-s témoignent des impacts directs du dérèglement climatique sur leurs conditions de vie quotidienne.



“L’érosion marine est de plus en plus fréquente. Dans nos métiers, nous sommes directement tributaires de l’environnement naturel. Déplacer nos productions vers le large est une manière de s’adapter... pour un temps... au changement climatique.”

Jean-François Périgné, mytiliculteur sur l’île d’Oléron



“Les sécheresses et les périodes de fortes chaleurs de ces dernières années rendent les saisons irrégulières et pénalisent nos cultures.”

Raphaël Baltassat, agriculteur en Haute Savoie



Des conséquences en termes de droits fondamentaux, de conditions de vie et de santé, à la mise en danger des secteurs les plus vulnérables de notre économie, le rapport “Un climat d’inégalités”, ainsi que ses témoignages, dressent un panorama des inégalités climatiques en France, rappelant le lien intrinsèque entre enjeux sociaux et écologiques et la nécessité d’une transition juste.

Contact presse :

- Cécilia Rinaudo, Coordinatrice Générale : 06 86 41 71 81
- Clothilde Baudouin, Responsable du projet Inégalités Climatiques : 06 09 73 39 39

⁴ [Rapport sur l’impact environnemental du budget de l’Etat](#), PLF 2021, septembre 2020, p. 120



2/ INVITATION AU WEBINAIRE DE PRÉSENTATION



**NOTRE
AFFAIRE
A TOUS**

INVITATION

UN CLIMAT D'INÉGALITÉS

LES IMPACTS INÉGAUX DU
DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE

Webinaire de présentation du rapport
le jeudi 10 décembre à 18h

5 ans après la signature de l'Accord de Paris par la France, les actions ambitieuses en matière climatique se font toujours attendre et l'accélération du changement climatique pèse de manière inégale sur la population française. Notre Affaire à Tous publie un rapport pour mettre en lumière les conséquences sociales de l'inaction climatique et vous invite à un webinaire pour présenter les enseignements principaux de ce dossier.

En présence de Notre Affaire à Tous, de témoins (guide de haute montagne, représentant de peuple autochtones, lavandiculteur, etc.), de Marie Toussaint et Priscilla Ludosky, et des représentant.e.s d'ONG, notamment : Sabine Gagnier (Amnesty International), Elodie Nace (Alternatiba), Guillaume Amorotti (ATD Quart Monde), Jan Robert (Ligue des Droits de l'Homme), Emmanuel Poilane (CRID),

**Jeudi 10 décembre 2020 à 18h
sur zoom**

👉 Merci de confirmer votre présence en vous inscrivant [sur ce lien](#)



3/ DÉFINITION DES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

La notion d'inégalité climatique renvoie à des inégalités écologiques appliquées aux changements climatiques. Si le dérèglement climatique nous menace tou-te-s, il existe des **différences d'impacts**. Certaines populations et certains territoires sont plus exposés et plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques. Ces inégalités climatiques peuvent être causées par des **facteurs naturels** comme la géographie, l'environnement et le climat d'une région. Les territoires montagneux et les littoraux sont ainsi plus vulnérables aux changements climatiques. D'autres inégalités climatiques sont le résultat de **structures sociales inégalitaires** : inégalités socio-économiques, inégalités territoriales, rapports de dominations hommes/femmes, discriminations raciales etc. Par ailleurs, les conditions socio-économiques déterminent également la capacité des populations et des territoires à s'adapter aux changements climatiques. **Les impacts différenciés du dérèglement climatique créent ainsi des inégalités climatiques qui viennent renforcer des inégalités sociales déjà existantes**. Les inégalités climatiques font aussi référence aux inégalités de responsabilité. Malgré leur faible empreinte carbone, ce sont les plus pauvres et les plus fragiles qui, à l'échelle internationale ou au sein d'un même pays, sont les plus vulnérables aux effets du dérèglement climatique.

La mobilisation des gilets jaunes contre la hausse injuste des carburants illustre une autre facette de cette réalité : celle des inégalités induites par les politiques climatiques, et qui font souvent reposer de manière disproportionnée sur les plus pauvres les coûts de l'action publique. Il ne s'agit en effet pas seulement de théorie : l'injustice climatique s'est imposée dans la vie politique. Le récent rapport de Bercy le démontre : la fiscalité environnementale repose de manière disproportionnée sur les plus pauvres⁵.

Nous connaissons l'histoire : celle de la responsabilité historique du dérèglement climatique, celle des peuples et des mouvements sociaux également. Les termes de justice climatique que nous utilisons, nous les empruntons : car depuis les années 1980, des populations entières, notamment des pays des Suds, se battent pour faire reconnaître les dettes climatique et environnementale des pays occidentaux, tandis que c'est le mouvement noir aux Etats-Unis qui a donné naissance au concept et aux politiques de "justice environnementale". Leurs combats nous ont inspiré. Nos propositions s'inscrivent notamment dans la lignée des Principes de Bali pour la justice climatique, adoptés en 2002⁶. A travers ce rapport, nous souhaitons également leur rendre hommage.

Si les effets physiques et environnementaux des changements climatiques sont largement connus, les impacts socio-économiques et les inégalités climatiques sont peu documentés en France, du fait d'un manque de volonté politique et de moyens engagés pour la recherche.

⁵ [Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat](#), PLF 2021, septembre 2020, p. 120

⁶ [Bali Principles of Climate Justice](#), 29 août 2002



C'est pour pallier ce manque d'informations et de données que Notre Affaire à Tous a lancé en 2019 la newsletter IMPACTS, la revue de presse des inégalités climatiques. Ce rapport est une synthèse des revues de presse réalisées pendant plus d'un an, complétée par de nouvelles données et des témoignages de citoyen·ne·s directement impacté·e·s. **Notre objectif est de présenter un panorama des impacts socio-environnementaux du dérèglement climatique en France et des inégalités climatiques qui en résultent.** Nous analysons la manière dont les dérèglements climatiques menacent les droits fondamentaux des citoyens français et ont un impact différencié selon les régions, les groupes sociaux et les secteurs d'activités. Il s'agit aussi de donner la parole aux personnes dont les vies sont déjà affectées par le dérèglement climatique. Ces faits, ces chiffres et ces témoignages témoignent de l'ampleur de la crise climatique.

Certains discours affirment que nous sommes tou·te·s « dans le même bateau » face aux changements climatiques. Certes, le dérèglement climatique affecte l'ensemble de l'humanité et du vivant. Cependant, comme pour le Titanic, certains ont un billet en première classe qui leur donne accès à des canaux de sauvetage tandis que d'autres doivent s'accrocher à des radeaux pour survivre. L'idée reçue selon laquelle nous serions tou·te·s affecté·e·s de la même manière par le dérèglement climatique doit être combattue car ce discours cache la réalité des inégalités climatiques et empêche la mise en place d'actions efficaces pour les combattre.

4/ LES ENSEIGNEMENTS CLÉS DU RAPPORT

Les parties suivantes sont un résumé du rapport de 140 pages, publié le mercredi 9 décembre.

1/ Les populations les plus vulnérables au dérèglement climatique

Les plus pauvres face au dérèglement climatique

Les populations marginalisées et les plus pauvres sont celles qui, par manque de moyens économiques, vivent dans des zones exposées aux pollutions et aux risques climatiques : zones inondables, villes sans espaces verts, quartiers situés à proximité d'autoroutes etc. Les ruraux pauvres, les habitant·e·s de quartiers populaires et de banlieues, les personnes sans domicile fixe et les personnes mal-logées se trouvent ainsi en première ligne face aux catastrophes naturelles, aux canicules ou aux fortes pluies. Les populations les plus pauvres ont également moins de capacités pour s'adapter aux changements climatiques.

Les travailleurs les moins bien rémunérés effectuent souvent des métiers physiques et du travail en extérieur (métiers du BTP, travailleurs agricoles, routiers, livreurs à vélo...). Ils sont ainsi plus exposés aux événements météorologiques extrêmes.

Les inégalités générationnelles

Les personnes âgées, qui ont généralement un état de santé plus fragile que les jeunes, sont de fait plus vulnérables. Les épisodes de fortes chaleurs ont des conséquences sur la santé, qu'il s'agisse de pathologies liées directement à l'augmentation des températures, l'aggravation de maladies préexistantes ou encore les effets cumulés avec la prise de certains médicaments. L'isolement social est également un facteur important à prendre en compte dans l'adaptabilité des personnes face aux épisodes de fortes chaleurs, quand on sait qu'une personne de plus de 75 ans sur quatre est seule.

Lors de la canicule de 2003, une surmortalité de plus de **85%** chez les femmes de 75 ans et plus et de **51%** chez les hommes de la même tranche d'âge a ainsi été observée⁷.

Les jeunes et futures générations subiront de plein fouet les conséquences du dérèglement climatique alors qu'elles en sont les moins responsables. Les jeunes subiront davantage les effets de l'inaction des générations qui les ont précédés, aussi bien en termes sanitaires qu'économiques (crises, chômage etc.). Outre ces risques, de plus en plus de jeunes souffrent de solastalgie (ou éco-anxiété), c'est-à-dire d'une détresse profonde causée par les changements perçus comme irréversibles de notre environnement.



Ewilan, 17 ans, lycéenne, membre de Youth for Climate France :

"(...) Beaucoup d'adultes sont conscients du problème, mais n'agissent pas. Ils pensent que les effets se feront seulement ressentir dans les pays du Sud, et qu'ils ne seront plus là pour le voir. C'est faux, les impacts du dérèglement climatique sont déjà actuels et ils ne sont pas anodins. Les adultes au pouvoir actuellement sont irresponsables : parce que la crise ne semble pas les concerner, ils refusent d'agir au détriment de l'avenir de ma génération.(...)"



⁷ Denis HEMON, Eric JOUGLA, [Surmortalité liée à la canicule d'août 2003](#), Inserm, 26 octobre 2004

Jean-Louis Virat, 74 ans, membre de Grands-Parents pour le Climat :

La vraie question concerne l'avenir et les générations futures. (...) Nous sommes prêts à la cruauté future pour préserver une sorte de confort immédiat et un mode de vie déjà opprimant pour beaucoup (...) L'avenir de ma descendance me prend aux tripes et ce serait donc terrifiant de rester passif. Ma position est claire : je suis un grand-père qui milite pour un « autre climat », un autre mode de vie, un autre rapport à l'autre, pour bousculer l'ordre établi, expérimenter d'autres façons de vivre et se sentir un peu plus libre ».



Minorités ethniques et peuples autochtones

Inégalités socio-économiques, ségrégation territoriale, difficultés d'accès à la justice et aux services publics et parfois même atteintes à leurs droits fondamentaux : du fait de ces discriminations, les personnes racisées sont généralement plus exposées aux pollutions et aux risques climatiques. L'intersection entre l'appartenance à une classe sociale défavorisée et les discriminations raciales accentue la vulnérabilité des minorités ethniques, qui ont moins de possibilités d'adaptation face aux changements climatiques.

Lors de la canicule de 2003, le deuxième département le plus sévèrement touché après le Val-de-Marne était la Seine-Saint-Denis avec une surmortalité de **+160%**⁸. La Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de France hexagonale et les immigré·e·s représentent 29,70% de la population⁹.

La surmortalité en banlieues pendant la canicule s'explique par le phénomène des îlots de chaleur urbain mais aussi par les conditions de vie des habitant·e·s : logement surpeuplés et mal isolés, peu d'espaces verts, difficultés d'accès à l'eau pour certaines populations, bétonisation à outrance, pollution de l'air, état de santé général dégradé ou encore mauvaise diffusion des informations sur les bonnes pratiques pour se protéger lors des fortes chaleurs.

Les gens du voyage, vivant sur des aires d'accueil, sont extrêmement vulnérables en cas de fortes chaleurs : difficultés d'accès à l'eau et à l'assainissement (douches et toilettes), pics de pollution, peu d'espaces verts et ombragés pour se rafraîchir. De plus, ces aires d'accueil sont situées dans des territoires éloignés des hôpitaux et des services publics, accentuant les difficultés pour se soigner et être secouru en cas d'événement météorologique extrême.

Après avoir étudié 10 départements et 230 aires d'accueil, William Acker a fait le constat que **70 %** des aires d'accueil de gens du voyage subissent un environnement dégradé. Ces aires sont en effet majoritairement situées à proximité d'usines Seveso, d'aires d'autoroutes, de déchetteries...

Les peuples autochtones sont en première ligne face au dérèglement climatique¹⁰ car ils vivent généralement dans des territoires plus exposés aux changements climatiques Les dégradations

⁸ Denis HÉMON, Eric JOUGLA, "[Surmortalité liée à la canicule d'août 2003 – Rapport d'étape](#)", Inserm, 2003

⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3136640>

¹⁰ Organisation internationale du travail, "[Les peuples autochtones et les changements climatiques. De victimes à agents de changement grâce au travail décent](#)", Bureau international, Genève, 2018

environnementales menacent leurs droits, leurs modes de vie et leurs cultures. En France, les Kanak de Nouvelle-Calédonie et les six peuples autochtones de Guyane vivent dans des territoires particulièrement vulnérables au dérèglement climatique.



Alexis Tiouka, 61 ans, Guyane

"L'érosion du littoral et la montée des eaux entraînent une destruction du littoral et la mangrove disparaît petit à petit. La montée des eaux oblige des déplacements de la population vers d'autres lieux et amène un dérèglement de la structure identitaire autochtone. Les ressources halieutiques sont en danger et il y a de moins en moins de poissons, qui est la base de la nourriture des kali'na"



Inégalités de genre

Les femmes sont fragilisées face au dérèglement climatique de par les inégalités socio-économiques qu'elles subissent. Leurs capacités d'adaptation et leur résilience sont de plus limitées par les normes sociales. Moins bien payées et plus touchées par la pauvreté, les femmes peuvent éprouver des difficultés pour accéder à des ressources vitales, dont l'accès sera rendu plus difficile avec le dérèglement climatique, notamment en termes économiques (coûts plus élevés de l'eau et de l'alimentation par exemple). Les violences de genre (viols, violences sexuelles, etc.) déjà subies en temps normal augmentent dans les situations post-catastrophes ainsi que lors des déplacements de populations et migrations.

Au niveau mondial, les femmes sont **quatorze fois** plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle que les hommes¹¹.

Enfin, les femmes sont surreprésentées dans les métiers du « care » (santé, services à la personne) et donc en première ligne lors d'évènements météorologiques extrêmes. Les conséquences du dérèglement climatique sur la santé vont donc avoir un impact direct sur les charges et injonctions pesant sur les femmes.

2/ De fortes inégalités territoriales

Les inégalités dans l'exposition et la vulnérabilité sont physiques, géographiques, climatiques au sein des territoires de la métropole et entre la métropole et les Outre-mer : régions montagneuses, littorales, rurales, urbaines, zones inondables... Toutes font face à des risques spécifiques. En effet, la diversité du territoire français le rend sujet à des phénomènes météorologiques extrêmes comme les canicules, les sécheresses, les inondations, les tempêtes, les submersions marines, les feux de forêt ou encore les ouragans. Les risques sont inégaux d'un territoire à l'autre, les régions les plus touchées étant l'Alsace, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Île-de-France, la Bretagne, la Guadeloupe, Mayotte, la Réunion et la Martinique.

De 1999 à 2018, la France a été le **15ème** pays le plus exposé au dérèglement climatique à l'échelle mondiale et le premier à l'échelle européenne¹². Six Français·e·s sur dix sont déjà concerné·e·s par les risques climatiques¹³.

¹¹ United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR), To build the resilience of nations and communities to disasters, we need equal and active participation of men and women in disaster risk reduction, Rapport, 2011

¹² David ECKSTEIN, Vera KÜNZEL, Laura SCHÄFER, Maik WINGES, *Global Climate Risk Index 2020, Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018*, Germanwatch, Décembre 2020

¹³ Commissariat général au développement durable, "[Risques climatiques : 6 Français sur 10 sont déjà concernés](#)", Data Lab Essentiel, Service des données et des études statistiques, janvier 2020

Montagnes

En Europe, les montagnes font partie des quatre régions les plus vulnérables au changement climatique (avec la région méditerranéenne, les côtes et les zones humides), selon l'Agence Européenne de l'Environnement.

Selon une étude publiée le 30 avril 2019 par l'UICN, **90%** des glaciers alpins pourraient avoir disparu en 2100, dont la Mer de Glace, plus grand glacier français situé au pied du Mont Blanc qui a déjà perdu plus de 120 mètres d'épaisseur en un siècle et a reculé d'environ 2 kilomètres depuis 1850.

La diminution de l'enneigement aura évidemment des répercussions sur la ressource en eau, notamment en période estivale, car la fonte de la neige joue un rôle capital pour le maintien des cours d'eau et l'alimentation en eau des villages en aval des montagnes.

Paulo Grobel, 65 ans, Guide de haute montagne :

“L'amplification de ces changements a été encore plus marquée ces dernières années. Ce qui est le plus visible et marquant est le glissement des saisons : la variation dans les chutes de neige nous force à modifier les périodes d'activité de l'alpinisme et du ski, à s'adapter rapidement à des changements brusques de températures qui modifient profondément l'enneigement, élément au cœur du métier. Nous devons aujourd'hui trouver des moyens de limiter notre impact sur les écosystèmes et adapter nos pratiques aux changements inéluctables. (...)”



Territoires littoraux

La France compte près de 7 000 kilomètres de côtes, dont 1 500 en Outre-mer. A l'horizon 2040, c'est 40% de la population française qui habitera sur le littoral. Le dérèglement climatique entraîne une élévation du niveau de la mer et des océans qui se réchauffent, s'acidifient et se désoxygènent, entraînant un ensemble de conséquences qui vont profondément modifier les territoires littoraux.

Selon le GIEC, l'élévation du niveau de la mer est **deux fois** plus rapide qu'au XXème siècle et pourrait atteindre **1,10** mètre en 2100¹⁴.

L'érosion cotière concerne d'ores et déjà 37 % des côtes sableuses métropolitaines, soit 700 kilomètres de linéaire côtier¹⁵. Ce recul de la côte augmente les risques de submersion marine, c'est-à-dire l'inondation temporaire ou définitive d'une zone cotière, qui était jusqu'à aujourd'hui plutôt associée à des événements météorologiques exceptionnels.

Désormais, **un quart** des côtes métropolitaines sont menacées par l'érosion et la submersion marine, touchant directement 1,4 millions de résident-e-s sur 864 communes différentes.¹⁶

¹⁴ Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans un monde où le climat change, Nations Unies, 2019

¹⁵ Marie-Hélène. RUZ, Anne-Peggy. HELLEQUIN, Caroline RUFIN-SOLER, Olivier COHEN, Philippe DEBOUDET, Vinent HERBERT, “La perception des risques d'érosion cotière et de submersion marine par la population du littoral : les cas de Wissant et Oye-Plage”, *The Conversation*, 2 novembre 2020

¹⁶ La Fabrique Ecologique, [L'adaptation au changement climatique sur le littoral français](#), juillet 2019

L'augmentation de la puissance ou du nombre des événements extrêmes (tempêtes, cyclones, etc) et l'élévation de la hauteur des vagues en raison du dérèglement climatique multiplient les risques de submersion.

Des villes comme Calais, Dunkerque, Le Havre ou encore Saint-Malo pourraient être complètement submergées d'ici 2050 et la hausse de 1,10 mètre du niveau des océans prévue par le GIEC entraînerait l'engloutissement de villes comme Bordeaux¹⁷.

Ce sont leurs maisons, leurs terres familiales, leurs lieux de travail, leurs biens que les populations côtières pourraient perdre avec le recul du trait de côte et les submersions marines¹⁸. Et peut-être même leurs vies, en particulier lors d'épisodes d'ondes de tempêtes comme cela a déjà pu être le cas, par exemple, lorsque la tempête Xynthia a touché l'ouest de la France en 2010 ou lorsque l'Ouragan Irma a frappé les Antilles en 2017.

Ambre Boué, 22 ans, habitante du Signal à Soulac-sur-Mer

"Le plus gros impact lié au climat que j'ai vécu a été la perte de notre appartement à Soulac. Les tempêtes s'intensifient à cause du dérèglement climatique et l'océan avance de plusieurs mètres chaque année, cela aurait pu devenir dangereux d'y rester, nous avons été obligés d'évacuer l'immeuble. D'ailleurs lors de la construction du Signal, l'eau était à plus de 20m et maintenant elle n'est plus qu'à quelques mètres. Je ne suis pas inquiète pour les générations futures mais plutôt pour ce qu'il se passe en ce moment, c'est maintenant qu'il faut agir et prendre les choses en main"



Jean-François Périgné, mytilculteur sur l'île d'Oléron

Fin 1999, la tempête Martin a détruit mes cultures d'algues. C'était ma première tempête censée se produire une fois par siècle. En 2001, je me suis reconverti dans la mytilculture. Depuis, j'ai vu passer Klaus en 2009, puis Xynthia en 2010. 2014 a débuté par un avis de tempête tous les quatre jours. Cette année-là, on a perdu 98% de notre cheptel de moules en Charente-Maritime ! L'érosion marine est de plus en plus fréquente. Dans nos métiers, nous sommes directement tributaires de l'environnement naturel. Déplacer nos productions vers le large est une manière de s'adapter... pour un temps... au changement climatique.



Territoires situés à proximité de cours d'eau

L'augmentation des sécheresses et des épisodes de forte pluviométrie vont à la fois diminuer les débits des cours d'eau et augmenter les inondations.

La diminution des débits des cours d'eau pourrait atteindre **10 à 40%** d'ici 2050 à cause du dérèglement climatique. Par exemple, la Garonne devrait perdre jusqu'à 30 ou 40% de son débit¹⁹.

¹⁷ Climate Central, "[Flooded Future : Global Vulnerability to sea level rise worse than previously understood](#)", 29 octobre 2019

¹⁸ Caisse Centrale de Réassurance, Météo France, "[Conséquences du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles en France à l'horizon 2050](#)", septembre 2018

¹⁹ Baptiste GAY, "[Bassin Adour-Garonne : 1,6 milliard d'euros pour répondre au changement climatique](#)", *La Dépêche*, 25 mars



L'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes comme les épisodes méditerranéens, les tempêtes et les cyclones, qui sont accompagnés de fortes pluies dans un cours laps de temps, vont générer une augmentation des crues et inondations soudaines.

Les épisodes méditerranéens pourraient voir l'augmentation de leurs pluies s'intensifier de **20%** en 2100, mais aussi leur régularité augmenter²⁰.

Les inondations constituent le premier risque naturel en France²¹ et d'ici la fin du siècle, les tendances prévoient un renforcement des précipitations extrêmes sur une large partie du territoire. De façon générale, le dérèglement climatique aggrave les risques naturels pouvant causer blessures et décès au sein des populations habitant à proximité d'un cours d'eau. Cela a été le cas lors des inondations dans plusieurs vallées des Alpes-Maritimes en octobre 2020 au passage de la tempête Alex qui a tué une dizaine de personnes. Les destructions sont alors nombreuses, certains riverains pouvant perdre la totalité de leurs biens. Les dégâts sont importants et coûteux.

Lors des inondations de 2018 dans l'Aude, les assureurs ont évalué que le département comptait **27 000** sinistres pour un coût total de **220** millions d'euros²².

Territoires sujets aux sécheresses

L'été 2020 a été l'été le plus sec jamais enregistré, soit depuis 1959, année des premières mesures des précipitations, battant pour la troisième année consécutive les records de sécheresse après les étés 2018 et 2019²³. Les sécheresses et leur déficit de pluviométrie ont un impact sur les nappes phréatiques qui ne peuvent se recharger complètement. A l'été 2019, 85 départements français ont dû prendre des mesures limitant la consommation d'eau douce en raison de ressources limitées en eau au cours d'une sécheresse intense²⁴.

En soixante ans, la part du territoire français touchée par la sécheresse a doublé, passant de **5%** dans les années 1960 à **10%** dans les années 2010²⁵.

La sécheresse est en partie responsable de la mort des forêts sur laquelle alerte depuis plusieurs années l'Office National des Forêts, indiquant que 218 305 hectares de forêt publique sont concernés par ce dépérissement en 2019. **La sécheresse impacte les réserves en eau** (en surface mais aussi en sous-sol), et peut créer des conflits entre les différents usages de l'eau : consommation d'eau potable, agriculture, industrie.

2019

²⁰ Yves TRAMBLAY, Samuel SOMOT, "Future evolution of extreme precipitation in the Mediterranean", *Climatic Change*, 2018, n°151, pp.289–302

²¹ Météo France, "[Changement climatique : 2 fois plus de catastrophes naturelles en 20 ans](#)", 13 octobre 2020

²² Caisse Centrale de Réassurance, Météo France, "[Conséquences du changement climatique sur le coût des catastrophes naturelles en France à l'horizon 2050](#)", septembre 2018

²³ Météo France, "[Cet été calendaire a été le plus sec en France depuis au moins 1959](#)", 22 septembre 2020

²⁴ Loïc PRUD'HOMME, Frédérique TUFFNELL, "[Rapport d'information de l'Assemblée nationale n° 3061](#)", 4 juin 2020

²⁵ Aude MASSIOT, Aurélie DELMAS, Margaux LACROUX, "[Eau douce en France : des étés en pente raide](#)", Libé Labo, *Libération*, 21 juillet 2020



Un des conflits les plus médiatisés de ces dernières années concerne les « bassines » de la Sèvre-Niortaise. Des agriculteurs demandent la construction de seize réserves de substitution d'eau sur la Sèvre Niortaise afin de pouvoir irriguer les champs en été. Les opposant·e·s au projet dénoncent des constructions qui vont promouvoir un système agricole gourmand en eau plutôt qu'une adaptation permettant de réduire les quantités consommées et de préserver les ressources.

Territoires ultramarins

De par leur position géographique, les territoires d'Outre-mer sont particulièrement exposés aux changements climatiques : érosion côtière, submersion marine, réchauffement et acidification des océans... La biodiversité est la première touchée. L'augmentation du niveau des océans augmente fortement les menaces sur l'habitabilité de certaines îles et côtes zones. A terme, les Caraïbes, comme les atolls du Pacifique mais aussi les îles de l'Océan Indien sont menacés de disparition.

En moyenne, le niveau des océans dans les territoires ultramarins s'est élevé de **3 mm** par an.²⁶

En parallèle, les territoires ultramarins sont plus exposés à l'augmentation et à l'intensification des événements météorologiques extrêmes. Les Petites Antilles du Nord (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) sont **exposées à des cyclones plus fréquents et plus intenses**, avec des vagues de six à neuf mètres et des vents de plus de 300 kilomètres en rafales.

L'ouragan de catégorie 5 Irma qui s'est abattu sur l'île de Saint-Martin en 2017 compte parmi les dix plus puissants cyclones des cent dernières années. Les dégâts ont été catastrophiques : **95%** des édifices ont été endommagés, dont **30%** totalement détruits²⁷.

L'évolution des températures et des précipitations jouent sur la multiplication des insectes, comme le moustique, porteurs de maladies vectorielles : paludisme, dengue, chikungunya, fièvre du Nil occidental, filariose, etc. La plupart des activités économiques en Outre-mer sont menacées par le changement climatique : le tourisme, la pêche, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire. La vulnérabilité « naturelle » des outre-mer est renforcée par des **facteurs politiques et institutionnels**, par l'**histoire coloniale** de ces territoires et leurs **statuts juridiques** particuliers.

Villes

La forte concentration de population en zone urbaine augmente la gravité des risques en ville, à la fois en termes de santé humaine mais également en termes d'activité économique. Les défis à relever face au changement climatique sont nombreux : conditions de logement,

²⁶ Ibid.

²⁷ Audrey GARRIC, « [Ouragan Irma : « Saint-Martin cumule aléas climatiques et forte vulnérabilité](#) », *Le Monde*, 07 septembre 2017



pollution de l'air, traitement et accès à une eau saine, montée des eaux pour les villes en littoral et dégradation du trait de côte, gaspillage des ressources énergétiques, mais aussi montée des inégalités sociales et territoriales. Les problématiques énoncées précédemment sont davantage **accentuées dans les quartiers populaires**.

En 2016, 79,92 % des Françaises et Français vivaient dans un espace urbain et 38 % vivaient dans les **2,2%** des communes les plus densément peuplées^{28, 29}.

Les aménagements et la densité des infrastructures en ville laissent peu de place à la végétation. Cette artificialisation des sols rend la ville vulnérable aux vagues de chaleurs et aux inondations, phénomènes qui vont s'amplifier dans les années à venir à cause du dérèglement climatique. L'éloignement entre les zones de production alimentaire et les villes, dont le besoin alimentaire est grand au vue de la densité de population, rend ces dernières vulnérables aux pénuries alimentaires, en cas de catastrophe, au niveau de la ville ou de la chaîne d'approvisionnement.

A Paris, la distance d'approvisionnement moyenne des aliments est de **660 km**³⁰.

3/ Les répercussions sociales du changement climatique

Impact sur le cadre de vie

L'accès à l'énergie et la précarité énergétique. Les personnes qui souffrent de précarité énergétique sont plus vulnérables aux canicules, aux vagues de froid et aux intempéries³¹.

Aujourd'hui, la précarité énergétique touche **7 millions** de Français-e-s et **22 %** des ménages se trouvant en situation de vulnérabilité énergétique sont majoritairement les populations rurales³².

La multiplication des canicules et vagues de froid récurrentes entraînent une hausse des coûts de l'énergie, et par conséquent, un risque accru que certaines personnes ne puissent pas se permettre de payer les coûts énergétiques, notamment pour se chauffer, et se retrouvent ainsi en situation de précarité énergétique. La qualité du logement joue un rôle important : en 2003, de nombreuses victimes de la canicule étaient des personnes âgées habitant des logements exigus, avec une seule fenêtre, souvent sous les toits. Ainsi à Paris en 2003, habiter sous les toits multipliait le risque de mortalité par **quatre**.

Le logement représente près d'**un quart** des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique.

²⁸ Marie-Pierre DE BELLEFON, Pascal EUSEBIO, Jocelyn FOREST, Raymond WARNOD, "[38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée](#)", Insee, 22 novembre 2019

²⁹ E. MOYOU, "[Part de la population urbaine dans la population totale en France de 2005 à 2018](#)", Statista, 2019

³⁰ Mairie de Paris, "[État des lieux de l'alimentation à Paris](#)", 25 juillet 2019

³¹ ADEME, "[La précarité énergétique](#)", consulté le 3 décembre 2020

³² Nicolas COCHEZ, Éric DURIEUX, David LEVY, *Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget*, Insee, 08 janvier 2015



Droit à l'eau. Avec le dérèglement climatique, la ressource en eau se raréfie et sa répartition spatio-temporelle sur le territoire français est modifiée³³. La variabilité des précipitations, l'augmentation des températures et de l'évaporation conduisent à une **augmentation de la durée et de la fréquence des sécheresses**³⁴ avec pour conséquence des **sols plus secs** et une **diminution des réserves d'eaux souterraines et d'eaux de surface**³⁵.

Le **débit des cours d'eau** français devrait ainsi connaître une baisse de **10% à 40%**. Selon le classement du WRI sur les risques de pénurie d'eau, la France se classait ainsi en 2019 en **59ème** position sur 164 Etats³⁶.

La sécheresse de 2019 a ainsi conduit à des **pénuries d'eau** : 85 départements ont dû prendre des mesures pour limiter la consommation de l'eau douce, 20 départements ont connu des **difficultés d'alimentation en eau potable** avec, dans certaines communes, un approvisionnement par citernes.

Au moins **50%** des départements français ont été concernés par des arrêtés de restriction d'usage de l'eau en 2003, 2005, 2006, 2011 et 2019³⁷.

L'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes a des impacts sur la qualité de l'eau³⁸. Lors des épisodes de pluies intenses et d'inondations, les cours d'eau sont contaminés par des déchets, des produits chimiques et des substances dangereuses comme les pesticides. Les fortes pluies entraînent également des **dysfonctionnements des stations d'épuration** qui peuvent déborder dans les égouts puis se déverser dans l'océan. La majorité des personnes qui n'ont pas accès à l'eau sont des personnes pauvres, qui vivent dans la rue, dans des camps, des squats ou des logements mal raccordés à l'eau³⁹.

En France métropolitaine, **2,1%** de la population ne bénéficie pas d'un accès à l'eau géré en toute sécurité, soit 1,4 million de personnes⁴⁰.

Accès à l'alimentation. Baisse des rendements agricoles, perte de la qualité nutritive des aliments, hausse des prix ou augmentation de la pauvreté sont autant de conséquences directes et indirectes du dérèglement climatique relatives à l'accès à l'alimentation, en France.

En 2017 en France, on estime à **12%** le taux d'adultes français en situation d'insécurité alimentaire, soit plus de 6 millions de personnes⁴¹.

³³ GIEC, Le changement climatique et l'eau, Document technique VI du GIEC, juin 2008

³⁴ Réseau Action Climat, "[Fortes pluies et sécheresses. Comprendre et anticiper](#)", février 2012

³⁵ Henri TANDONNET et Jean-Jacques LOZACH, "[Eau : urgence déclarée](#)", Rapport d'information du Sénat n° 616 (2015-2016), déposé le 19 mai 2016

³⁶ Rutger Willem Hofste, Paul Reig and Leah Schleifer, "[17 Countries. Home to One-Quarter of the World's Population. Face Extremely High Water Stress](#)", World Resources Institute, 6 août 2019

³⁷ Jean-Claude FRECON, Fabienne KELLER, "[Sécheresse de 2003 : un passé qui ne passe pas](#)", Rapport sénatorial n°39 (2009-2010) fait au nom de la commission des finances, déposé le 14 octobre 2009

³⁸ Le Centre d'information sur l'eau, "[Réchauffement climatique : quelles conséquences sur l'eau ?](#)"

³⁹ L'eau est un droit, "[Décryptage : les chiffres de l'accès à l'eau et à l'assainissement en France](#)", 28 février 2020

⁴⁰ L'eau est un droit, "[Décryptage : les chiffres de l'accès à l'eau et à l'assainissement en France](#)", 28 février 2020

⁴¹ Secours Catholique, "[Les recettes de la dignité](#)", *Message du Secours Catholique Caritas-France*, n°730, janvier 2018



Impact sur les conditions de travail

Ce sont souvent les travailleurs les moins bien rémunérés et qui exercent les métiers les plus physiques, qui sont les plus exposés aux risques climatiques et aux événements météorologiques extrêmes et donc à des conditions de travail difficiles. Le cas des travailleurs en extérieur (BTP, agriculture, restauration) est révélateur. Ces travailleurs sont notamment plus exposés au stress thermique qui peut mener à des coups de chaleur, c'est-à-dire à des températures qui s'élèvent au-delà de ce que le corps humain peut supporter sans souffrir de trouble physiologique.

Au cours des deux épisodes caniculaires de l'été 2019, dix personnes sont décédées sur leur lieu de travail, dont une majorité d'hommes travaillant en extérieur.

La **pénibilité au travail** est un phénomène très documenté pour les métiers de l'agriculture. Les agriculteurs comptent parmi les travailleurs les plus vulnérables au dérèglement climatique⁴². Pour les agriculteurs et les éleveurs, les conditions de travail devraient devenir de plus en plus difficiles avec l'augmentation de la température, qui mène notamment, **au-delà des risques sanitaires, à une augmentation des risques d'accidents du travail** (pénibilité plus importante qui entraîne de la fatigue, augmentation du temps de réaction...)⁴³

Au niveau mondial, à l'horizon 2030, l'agriculture représentera **60%** des heures de travail perdues à cause du stress thermique⁴⁴.

Impacts sur la santé

Santé physique. Maladies, fortes chaleurs, allergies, cancers, asthme, risques cardiovasculaires... Les risques du dérèglement climatique sur la santé humaine sont multiples.

A l'échelle mondiale, entre 2030 et 2050, le changement climatique devrait entraîner près de **250 000** décès supplémentaires par an⁴⁵.

Les conséquences du changement climatique comme les précipitations, les vagues de chaleur, les inondations ou encore les tempêtes augmentent les vulnérabilités sur la santé humaine. Les effets sanitaires sont nombreux : surmortalité due aux canicules, risques de contamination de l'eau ou encore propagation de certaines maladies transportées par des moustiques.

Le GIEC insiste aussi sur le fait que le changement climatique représente une importante menace pour la santé, en aggravant à la fois les problèmes de santé existants et en en créant d'autres⁴⁶. Dès 2009, la revue scientifique médicale The Lancet identifiait le dérèglement climatique comme **la plus grande menace mondiale pour la santé publique au 21^e siècle**⁴⁷.

⁴² Laurianne SALEMBIER, [Les revenus d'activité des non-salariés en 2017](#), INSEE Première, n°1781, 7 novembre 2019

⁴³ INRS, ["Effets sur la santé et accidents"](#), Dossier Travail à la chaleur, 2020

⁴⁴ Organisation Internationale du Travail, ["Le réchauffement climatique causera la perte de 80 millions d'emplois et de 2.400 milliards de dollars"](#), ONU Info, 1er juillet 2019

⁴⁵ Organisation Mondiale de la Santé, [Principaux repères sur le changement climatique et la santé](#)

⁴⁶ Rapport 1,5°C

⁴⁷ Anthony COSTELLO *et alt.*, "Managing the health effects of climate change", *Lancet*, vol. 373, 2009, pp. 1693-1733

Quelques années plus tard, dans différents articles et rapports, elle mettait en lumière de multiples risques⁴⁸ : chocs cardiovasculaires, propagation de virus et de maladies vectorielles, insécurité alimentaire ou encore malnutrition⁴⁹. En France, pour l'Association Santé Environnement France (ASEF), il existe quatre grands impacts du changement climatique sur la santé des Français·e-s : **maladies respiratoires, maladies infectieuses, risques dermatologiques et allergies**⁵⁰.

Dr Jean Lefèvre, association Santé Environnement France

"Les liens entre réchauffement climatique et santé nous intéressent au premier chef. Bien que dans nos pays occidentaux, ses effets ne se fassent pas encore sentir de façon importante, certaines pathologies liées à des épisodes météorologiques liés au réchauffement climatique nous interpellent. (...) L'émergence de pathologies infectieuses dont celles liées au développement du moustique tigre dans le sud de la France est un sujet de préoccupation auquel les professionnels de santé sont confrontés. On connaît aussi des infections vectorielles et des infections liées à l'eau en particulier après des crues comme dans le sud de la France. (...)"



En France, la vulnérabilité de la santé humaine n'est pour le moment pas perçue comme une priorité des politiques de lutte contre le changement climatique. Pourtant, les pics épidémiques et les nouvelles maladies vont devenir de plus en plus fréquents. Les personnes les plus pauvres ont un état général de santé plus dégradé, ce qui les rend vulnérables face aux pics de pollution, aux canicules et aux vagues de froid. L'accès à la santé et à la prévention est aussi plus difficile pour les personnes les plus marginalisées. Les inégalités de santé initiales aggravent ainsi les risques liés au changement climatique.

Le lien entre allergies et dérèglement climatique est palpable. En effet, la hausse des températures provoquent l'élévation des taux de pollen⁵¹, l'allongement des saisons propices aux allergies, ainsi que la dissémination d'espèces allergisantes comme l'ambrosie et l'augmentation des particules allergènes dans les grains de pollen⁵².

En France, en vingt ans, le nombre d'allergies liées au pollen a été multiplié par trois.

Les variations de températures et leur augmentation favorisent le développement de maladies autrefois peu présentes ou absentes de nos territoires. La prévalence de ces maladies sont souvent liées à des composantes climatiques (température, humidité, niveau de précipitations...)⁵³. Le choléra, une des maladies les plus liées au changement climatique avec notamment la maladie de Lyme, l'anthrax et le virus Zika⁵⁴, est lié à 9 composantes

⁴⁸ N. Watts *et al.*, [The Lancet Countdown on health and climate change : shaping the health of Nations for centuries to come](#), vol 392, 2018, pp. 2479-2514

⁴⁹ N. Watts *et al.*, ["Health and Climate Change. Policy responses to protect public health"](#), *Lancet*, vol.386, n°1006, 2015, pp.1861-1914

⁵⁰ Association Santé Environnement France, [Les dialogues de l'ASEF #3](#) - l'impact du changement climatique sur la santé des Français, 2015

⁵¹ Atmo France, RNSA et APSF, [Surveillance des Pollens et des Moisissures dans l'air ambiant](#), rapport 2018 publié en 2019

⁵² Alexandre-Reza KOKABI, ["A cause du changement climatique, les allergies explosent"](#), *Reporterre*, 18 avril 2019

⁵³ Alexandre-Reza KOKABI, ["Le changement climatique va stimuler les pandémies et autres menaces sur la santé"](#), *Reporterre*, 30 mars 2020

⁵⁴ Elena BIZOTTO, ["Quatre maladies liées au réchauffement climatique"](#), *Santé Magazine*, 4 août 2016



climatiques⁵⁵. Des maladies vectorielles comme la dengue⁵⁶ ont fait leur apparition sur le territoire métropolitain.

Si le moustique tigre est installé en France depuis 2004 dans **42** départements, principalement dans le Sud-Est, il pourrait s'étendre à toute la France à l'horizon 2050 favorisant le déplacement de ces maladies⁵⁷.

De nouvelles maladies risquent également d'apparaître. Ainsi, **la libération d'agents pathogènes suite à la fonte du permafrost pourrait provoquer de nouvelles épidémies**⁵⁸. En 2016 en Sibérie, des spores d'anthrax vieilles de 70 ans se sont libérées du cadavre d'un renne après le dégel d'une couche de permafrost causant la mort d'une personne⁵⁹. Les habitant·e·s des territoires ultra-marins sont particulièrement exposé·e·s aux risques sanitaires du changement climatique.

Entre 2005 et 2006, l'épidémie de chikungunya a touché **270 000** réunionnais·e·s, soit plus d'un quart de la population, faisant **258** morts. Entre janvier 2018 et mai 2019, **14** décès liés à la dengue ont été recensés sur l'île.

Les conséquences de ces épidémies peuvent être graves sur le système de santé (fortes tensions) et sur les populations (décès, séquelles, conséquences économiques suite à un arrêt de travail ou une incapacité, etc.).

Santé mentale et violences interpersonnelles. L'accélération du dérèglement du climat et le peu de moyens employés pour y faire face ont fait apparaître de nouveaux maux comme la **solastalgie (ou éco-anxiété)**. Les symptômes de cette nouvelle forme de souffrance mentale peuvent aller du trouble du sommeil, à l'angoisse, en passant par les troubles anxieux ou dépressifs, la colère ou la tristesse⁶⁰. Il apparaît que les personnes qui extériorisent le plus leur mal-être font partie des classes aisées et éduquées qui prennent conscience des changements que le dérèglement climatique va enclencher dans leur quotidien.

Le changement climatique provoque des impacts directs et indirects sur la santé psychique des personnes. Les catastrophes naturelles en sont l'exemple le plus frappant. Les traumatismes liés à ces événements extrêmes peuvent prendre la forme de **stress post-traumatique, de trouble de l'adaptation ou encore de dépression**.

Il semblerait également que les vagues de chaleur peuvent provoquer **une augmentation des violences interpersonnelles et une agressivité plus accrues**. Les résultats d'une étude de l'Université de Berkeley en 2013 montrent que les températures exceptionnelles ont des répercussions non négligeables sur les violences interpersonnelles (agressions domestiques, viols, crimes violents...) et crimes entre groupes (émeutes ou guerre civile).

⁵⁵ Marie McINTYRE, Christian SETZKORN, Philip J. HEPWORTH, Serge MORAND, et al. "[Systematic Assessment of the Climate Sensitivity of Important Human and Domestic Animals Pathogens in Europe](#)", *Sci Rep* vol 7, n° 7134, 2017

⁵⁶ Ingrid MERCKXX, "[La dengue s'étend à d'autres terres](#)", *Politis*, 28 novembre 2018

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Boris LOUMAGNE, "[CO2 et virus oubliés : le permafrost est "une boîte de pandore"](#)", France culture, 15 décembre 2018

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Laury-Anne CHOLEZ, "Déprimé par la crise climatique ? Voici comment soigner l'éco-anxiété", *Reporterre*, 4 décembre 2019



Dès que les températures dépassent les moyennes de saison, les risques de violences interpersonnelles augmentent de **4 %** et les risques de conflits entre groupes de **14 %**⁶¹.

Impact sur l'éducation

Les catastrophes naturelles sont une des principales causes des perturbations des services de l'éducation. En France, la tempête Alex qui a touché les Alpes-Maritimes le 2 octobre 2020 a endommagé et détruit de nombreuses structures, comme les écoles primaires et les collèges. La destruction de routes par la tempête a rendu certaines écoles inaccessibles.

Les modifications de températures impactent **la santé des élèves et les conditions d'apprentissage**. Certains établissements scolaires, vétustes et mal isolés, ne sont pas conçus et équipés pour faire face aux fortes chaleurs ou aux vagues de froid. Les températures élevées impactent la santé des élèves et des enseignant·e·s : malaises, maux de tête, problèmes de concentration, fatigue...

En France, les canicules de l'été 2017 et 2018 ont par exemple contraint le gouvernement à repousser les épreuves du Baccalauréat et du Brevet.

4/ Les secteurs économiques particulièrement menacés par le dérèglement climatique

Tourisme

Alors qu'il est responsable d'environ 8% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, le tourisme subit également directement les conséquences économiques du dérèglement climatique⁶². En France, certaines régions qui accueillent de nombreux·ses touristes font face à des changements dans leur environnement à cause du dérèglement climatique, ce qui impacte l'activité économique touristique. Les zones particulièrement touchées sont les régions montagneuses pour le tourisme hivernal et les littoraux pour le tourisme estival.

Le littoral aquitain représente **60%** des revenus de la région liés au tourisme et en Bretagne, **13 millions** de touristes visitent la région chaque année⁶³.

Les régions montagneuses sont particulièrement impactées par le changement climatique : la hausse des températures entraîne un retard de l'enneigement ainsi qu'un enneigement plus faible selon l'altitude. Le gouvernement a publié un rapport estimant qu'un réchauffement de 4°C en France pourrait faire réduire de **88** le nombre de domaines skiables avec un enneigement suffisant.

Guides de haute montagne, moniteur·rice·s de ski ou encore hôtelier·e·s, restaurateur·rice·s et tous les commerçant·e·s de station hivernale sont impacté·e·s directement.

⁶¹ Ehor O. BOYANOWSKY, Violence and aggression in the heat of passion and in cold blood - The Ecs-TC syndrome, International Journal of Law and Psychiatry, mai 1999

⁶² Manfred LENZEN, Ya-Yen SUN, Futu, FATURAY, Yuan-Peng TING, Arne GESCHKE, Arunima MALIK. [The carbon footprint of global tourism](#) [en ligne]. Nature Climate Change : 06/18

⁶³ Jill MADELENAT, *L'adaptation au changement climatique sur le littoral français*, La Fabrique écologique, juillet 2019



24% des emplois salarié·e·s dépendent des stations de ski dans les vallées haut-garonnaises⁶⁴. Les revenus des moniteur·rice·s de ski diminuent de 20 à 30% les années sans neige⁶⁵.

Le tourisme littoral, par son attractivité, fait face à deux enjeux majeurs et contradictoires : d'un côté, les impacts du dérèglement climatique qui pèsent sur l'économie et la population sont forts et nécessitent une adaptation du territoire ; d'un autre, l'anthropisation du littoral participe à l'érosion et la perte de biodiversité (artificialisation des espaces, rejet des déchets, pollutions lumineuse et sonore etc.⁶⁶) et rend le territoire vulnérable.

François Bargain, 56 ans, gérant de la Société du Tramway Touristique de Saint-Trojan, île d'Oléron

En 15 ans, nous avons amputé notre réseau de 450 m de voie. La particularité du cycle d'érosion actuel est qu'il est particulièrement long sur la durée et s'est amplifié depuis les années 80. Il est aussi irrégulier, d'une année à l'autre, le recul enregistré peut être de 5 à 60 m en un hiver. Nous estimons avoir démonté 1 km de voie depuis 40 ans. L'aggravation de ce phénomène est indéniablement imputable aux changements climatiques, même si d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte (aménagement côtiers, prélèvements de sable...).

Quant à l'érosion marine, les villes doivent s'adapter pour sécuriser les touristes. À Talmont-sur-Gironde par exemple, un village accueillant environ 500 000 visiteurs par an, l'érosion de la falaise a entraîné la fermeture de certains passages car les risques d'effondrements étaient trop importants.

Secteur agricole

Tout en faisant partie des secteurs les plus émetteurs, **l'agriculture est elle-même victime des dégradations de l'environnement** et fait face à des pertes de terres agricoles et de revenus liés à des cultures moins florissantes.

En 2003, la canicule a causé 20 à 30% de pertes sur les rendements agricoles en Europe⁶⁷. En France, les rendements pourraient baisser de 2 % tous les 10 ans au XXI siècle⁶⁸.

Les aléas climatiques, comme des pluies plus intenses ou des sécheresses plus longues et plus extrêmes, impactent les cultures.

L'irrégularité du climat joue sur la qualité (diminution des contenus en zinc, fer, protéines à la fois pour les produits issus du maraîchage et de l'élevage) et la quantité des cultures, impactant directement les rendements des personnes dépendant de l'agriculture. La baisse des

⁶⁴ Florian BARDOU, [En Haute-Garonne, le département à la rescousse des stations de ski](#), *Libération* [en ligne], 26/03/2020 <

⁶⁵ Emile MASSEMIN, ["Dans les Alpes, le changement climatique est déjà une réalité"](#), *Reporterre*, 28 novembre 2018

⁶⁶ Milieu Marin France, ["Tourisme littoral"](#), 24 mai 2019

⁶⁷ Alexandra PIHEN, ["Agriculture : Affronter les effets du changement climatique"](#), *Sciences & Vie*, 27 février 2016

⁶⁸ ADEME, *S'adapter au changement climatique - Agir pour mieux anticiper les évolutions du climat*, septembre 2020, p. 16



rendements aura des conséquences sur les prix des denrées, la sécurité des approvisionnements et la rentabilité des exploitations agricoles.

Maurice Feschet, lavandiculteur, Drôme, 74 ans :

« Je vis en Provence dans un village drômois où ma famille exploite une production de lavande depuis trois générations. À cause des impacts des changements climatiques, la production est devenue ingérable, incertaine. La production n'est plus viable. Les températures trop élevées en janvier ou février, lorsque les plantes commencent à pousser, suivies d'une période de gel plus tard en début de printemps, tuent les plantes. 44% en 6 ans : cela représente nos pertes réelles de récoltes en Provence à cause de ces impacts qui nous frappent de plus en plus durement. Les politiques européennes et nationales ne nous écoutent pas. Je suis inquiet pour l'avenir de mes petits-enfants ».



Industrie forestière

Deuxième puits carbone mondial après les océans, les forêts jouent un rôle fondamental. Les forêts françaises stockent environ 70 millions de tonnes de CO₂ par an, soit 15% des émissions françaises de gaz à effet de serre⁶⁹. Elles servent également d'abri pour de nombreuses espèces végétales et animales, et participent entre autres à la filtration de l'air et la préservation du sol.

D'un point de vue économique, ce sont environ **440 000** emplois directs et indirects qui sont créés grâce aux forêts, par l'exploitation, la construction, l'utilisation du bois pour l'énergie etc⁷⁰.

La sécheresse est le premier risque climatique qui pèse sur les forêts avec pour conséquence des incendies plus fréquents. Bien que la plupart des départs de feux soient d'origine humaine (90%⁷¹), la sécheresse augmente le risque de départ du feu et de sa propagation car plus la végétation s'assèche, plus elle s'enflamme.

Dans son rapport sur les feux de forêt, le gouvernement considère que la saison des incendies pourrait passer de 3 à 6 mois dans les années à venir⁷².

Une autre conséquence de la hausse des températures : **le dépérissement des forêts.**

En 2019, 218.305 d'hectares de forêt publique ont été touchés par des dépérissements, selon l'Office National des Forêts qui dresse une carte des espèces et régions les plus touchées⁷³.

⁶⁹ Office National des Forêts, "[Les forêts, de gigantesques puits de carbone](#)"

⁷⁰ Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, "[Infographie - La filière forêt-bois en France](#)", 6 avril 2018

⁷¹ Gouvernement, "[Feux de forêt - Les prévenir et s'en protéger](#)", Dossier de presse du gouvernement, juin 2020

⁷² Ibid.

⁷³ Office National des Forêts, "[Les dégâts de la sécheresse en cartes](#)", 9 octobre 2019



5/ NOS PROPOSITIONS

1. La première des mesures à mettre en place pour lutter contre les inégalités climatiques est de renforcer les moyens attribués à la recherche sur les impacts socio-économiques du dérèglement climatique et sur les impacts spécifiques par territoires et populations, dans une approche intersectionnelle. Dans un souci de transparence et d'information des citoyen·ne·s, il est nécessaire de diffuser largement ces recherches afin de rendre compte de la réalité du dérèglement climatique en France, sur nos vies et sur nos territoires.

Assurer l'effectivité des droits fondamentaux des personnes les plus vulnérables doit être au cœur de la prévention des impacts du dérèglement climatique et de la mise en œuvre de mesures visant à réduire les menaces de ces impacts sur les droits fondamentaux (droit à la vie, droits économiques et sociaux, droits environnementaux...). L'étude des impacts du changement climatique sur les droits fondamentaux à l'échelle locale doit se développer. De telles études permettraient à la fois de quantifier et mesurer les risques spécifiques par territoire et de prévenir les atteintes à l'environnement et d'en limiter les conséquences, en application du principe de prévention, principe fondateur du droit de l'environnement⁷⁴. Nous rappelons à cet égard que :

2. La préservation des communs naturels doit être garantie, les menaces pesant sur celles-ci identifiées et combattues ; tandis que les interactions entre les différents écosystèmes et limites planétaires, notamment avec le climat, doit être pleinement reconnu et pris en compte dans les politiques publiques et notre droit. Concernant la qualité de l'air, de l'eau et des sols, les contrôles doivent être augmentés et les citoyen·ne·s avoir accès aux résultats et à des moyens coercitifs permettant la prise en compte de ces résultats au sein des politiques publiques territoriales. Les textes de loi existants, tel que l'article 1 de la Loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ne doivent plus être théoriques et illusoire mais être concrètement interprétés dans le cadre des impacts climatiques et de leurs inégalités afin de préserver les droits des plus vulnérables et leur accès aux biens essentiels pour leur (sur)vie et leur santé. Les droits environnementaux des êtres humains, et les droits de la nature, doivent être reconnus et garantis.

3. L'information et la participation citoyenne doivent être au centre de la lutte contre le changement climatique. Il conviendrait d'accentuer l'inclusion de tou·te·s les citoyen·ne·s dans les processus décisionnaires face aux changements climatiques afin de permettre une prise en compte de tous et toutes, y compris les personnes les moins représentées dans les instances traditionnelles. Cela est possible, et doit être mis en œuvre, au niveau national.

Les collectivités peuvent toutefois aussi agir. Il est notamment essentiel de donner aux collectivités territoriales des outils opposables pour construire la résilience des territoires, notamment autour des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) qui devront être ambitieux, réalistes, et avoir le pouvoir de limiter les actions et implantations climaticides à l'échelle du territoire. La participation autour des aménagements et des PCAET doit être

⁷⁴ Article 3 de la Charte de l'environnement : "Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences"



accrue, les avis défavorables réellement comptabilisés et l'accès à la justice autour du droit à un environnement sain garanti. La mise en place de conventions citoyennes pour le climat à l'échelle locale permettrait par exemple de développer conjointement des solutions adaptées aux impacts locaux du changement climatique.

4. Sans plus attendre, l'Etat peut remédier à des injustices existantes, en matière fiscale, à travers des politiques de réparation et d'adaptation, aussi bien qu'en mettant fin aux régimes d'exception touchant certaines populations, notamment les personnes catégorisées « gens du voyage », et certains territoires, en premier lieu desquels les territoires d'outre-mer. Lutter contre l'injustice climatique, c'est aussi lutter contre les injustices et les discriminations ; tandis qu'une société plus juste serait plus à même de combattre le dérèglement du climat.

5. Les plans nationaux santé-environnement doivent être immédiatement réhaussés tant en qualité qu'en largeur et quant aux moyens qui leur sont attribués. Nous soulignons d'ailleurs l'indigence du projet actuellement soumis à consultation au regard des nombreux enjeux ici soulignés. Parmi les sujets majeurs de préoccupation : la santé des travailleurs·ses les plus exposé·e·s.

L'Etat doit garantir une qualité minimale d'environnement décent pour chacun·e. Ce palier permet la réalisation du droit garanti d'accès à un environnement sain. En deçà de celui-ci, la santé et la sécurité des citoyen·ne·s étant menacées, une sécurité sociale environnementale devra être mise en place afin de pallier ces manquements et d'éviter les périls pesant sur les plus démun·e·s du fait même des politiques publiques.



6/ LES CHIFFRES CLÉS

Facteurs d'inégalités

- En France, la consommation des 20% de ménages les plus modestes représente 11% des émissions de CO2 alors que celle des 20% de ménages les plus aisés est responsable de 29% des émissions⁷⁵.
- La fiscalité verte creuse les inégalités en représentant **4,5% des revenus des 20% des ménages les plus modestes** contre **1,3% pour les 20% des ménages les plus riches**.⁷⁶
- Les femmes sont quatorze fois plus susceptibles de mourir lors d'une catastrophe naturelle que les hommes⁷⁷
- En France métropolitaine, 2,1% de la population ne bénéficie pas d'un accès à l'eau géré en toute sécurité, soit 1,4 million de personnes.
- La précarité énergétique touche **7 millions de personnes** Français·e·s⁷⁸
- En 2003, la Seine Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine était le deuxième le plus touché par la canicule, avec une surmortalité de plus de 160%⁷⁹
- 70 % des aires d'accueil de gens du voyage subissent un environnement dégradé
- Les peuples autochtones représentent 5% de la population mondiale et leurs territoires abritent 80% de la biodiversité du monde

Inégalités et territoires vulnérables

- La France est le 15ème pays le plus à risque face au dérèglement climatique à l'échelle mondiale⁸⁰ et le premier à l'échelle européenne.
- Six Français·e·s sur dix sont déjà concerné·e·s par les risques climatiques⁸¹.
- 90% des glaciers alpins pourraient avoir disparu en 2100⁸²
- Un quart des côtes métropolitaines sont menacées par l'érosion et la submersion marine, touchant directement 1,4 millions de résident·e·s sur 864 communes différentes⁸³
- En soixante ans, la part du territoire français touchée par la sécheresse a doublé, passant de 5% dans les années 1960 à 10% dans les années 2010.
- Sur les 120 îles totalement submergées d'ici la fin du siècle dans le scénario optimiste, environ 30% se situent en Nouvelle-Calédonie et 30% en Polynésie française⁸⁴
- Le débit des cours d'eau français devrait connaître une baisse de 10% à 40%. La France se classait en 2019 en 59ème position sur 164 Etats sur les risques de pénurie d'eau⁸⁵

⁷⁵ Dominique BUREAU, François MARICAL, *Préservation de l'environnement, équité et accès aux services essentiels*, Conseil Économique pour le Développement Durable, mai 2011

⁷⁶ [Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat](#), PLF 2021, septembre 2020, p. 120

⁷⁷ United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR), "To build the resilience of nations and communities to disasters, we need equal and active participation of men and women in disaster risk reduction", 2011

⁷⁸ Observatoire National de la Précarité Énergétique, Au moins 7 millions de personnes concernées, Communiqué de Presse de l'ADEME, 23 novembre 2018

⁷⁹ [Le racisme environnemental - Notre Affaire à Tous - 08/10/20](#)

⁸⁰ David Eckstein, Vera Künzel, Laura Schäfer, Maik Wings, *Global Climate Risk Index 2020, Who Suffers Most from Extreme Weather Events? Weather-Related Loss Events in 2018 and 1999 to 2018*, Germanwatch, Décembre 2020

⁸¹ Commissariat général au développement durable, "[Risques climatiques : 6 Français sur 10 sont déjà concernés](#)", Data Lab Essentiel, Service des données et des études statistiques, janvier 2020

⁸² Lucile RABIET, "[90% des glaciers alpins pourraient avoir disparu en 2100](#)", *Sciences et Avenir*, 10 avril 2019

⁸³ La Fabrique Ecologique, [L'adaptation au changement climatique sur le littoral français](#), juillet 2019

⁸⁴ Kelly PUJAR, Littoral en danger : les Outre-mer face à la montée des eaux, *France Info*, 12 juillet 2019

⁸⁵ <https://www.wri.org/aqueduct/>



Risques sur la santé

- Entre 2030 et 2050, le changement climatique devrait entraîner près de 250 000 décès supplémentaires par an, dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée ou encore au stress lié à la chaleur⁸⁶
- En 2003, 90% des victimes de la canicule avaient plus de 65 ans et la moitié des personnes décédées avaient plus de 75 ans⁸⁷
- 1/3 de Français·e·s touché·e·s par des allergies, un chiffre qui a doublé en l'espace de 30 ans

Risques économiques

- Entre 1989 et 2007, les sécheresses ont causé plus de 444.000 sinistres, pour un coût de 4,1 milliards d'euros.
- En France, les rendements agricoles pourraient baisser en France de 2 % tous les 10 ans au XXI siècle.
- En 2019, 218.305 d'hectares de forêt publique ont été touchés par des dépérissements
- Au niveau mondial, à l'horizon 2030, l'agriculture représentera 60% des heures de travail perdues à cause du stress thermique⁸⁸
- Un réchauffement de 4°C en France pourrait faire réduire de 88 le nombre de domaines skiables avec un enneigement suffisant⁸⁹
- Les revenus des moniteur·rice·s de ski diminuent de 20 à 30% les années sans neige⁹⁰
- Le littoral aquitain représente 60% des revenus de la région liés au tourisme⁹¹ et en Bretagne, ce sont 13 millions de touristes qui visitent la région chaque année

⁸⁶ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>

⁸⁷ <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001092/les-victimes-de-la-canicule-d-aout-2003.html> / Évolutions de l'exposition aux canicules et de la mortalité associée en France métropolitaine entre 1970 et 2013, Santé Publique France, Pascal M, Wagner V, Corso M, Laaidi K, Le Tertre A.

⁸⁸ <https://news.un.org/fr/story/2019/07/1046612>

⁸⁹ [Impact économique du changement climatique : revue des méthodologies d'estimation, résultats et limites - Nicolas Lancesseur, Charles Labrousse, Mathieu Valdenaire, Mounira Nakaa - 07/20](#)

⁹⁰ [Dans les Alpes, le changement climatique est déjà une réalité - Reporterre - 28/11/18](#)

⁹¹ [L'adaptation au changement climatique sur le littoral français - La Fabrique écologique - 07/19](#)